

A ST GORGON, DES ANIMATIONS POUR...SE RETROUVER !

La mairie de St Gorgon confie l'organisation des programmes d'animations des vacances au Centre Social Intercommunal La Fédé, qui en est donc l'organisateur.

Les animations sont à destination des jeunes âgé·e·s de 10 à 17 ans, que ce soit pour les jeunes de la commune mais aussi pour ceux·celles des communes voisines.

Pendant les vacances :

Un programme d'animations est diffusé en amont des vacances (environ 2 semaines avant) avec des propositions variées : atelier cuisine, sport, grand jeu, atelier arts plastiques, soirées thématiques, sorties, etc.

Un mini-bus passe chercher les jeunes pour les emmener sur une commune voisine.



LES ANIMATEUR·TRICE·S

A chaque période de vacances scolaires, des animateur·rice·s sont recruté·e·s par le Centre Social pour accueillir les jeunes sur les animations. Ces animateur·rice·s ont été recruté·e·s pour leur savoir-être avec les jeunes, leur connaissance de ce public, leurs compétences en lien avec les envies des jeunes, etc.

LA DIRECTRICE

En cas de question, n'hésitez pas à contacter la directrice,
Alexia au 06.65.44.24.45



C'est elle !

La Fédé, c'est quoi? :

La Fédé est une association d'éducation populaire dont l'action en faveur du développement local rayonne sur l'ensemble du territoire de Redon Agglomération. Avec son équipe de professionnels, elle est impliquée dans le champ de l'animation enfance/jeunesse/famille/adulte, du sport et des activités de plein air, de l'action culturelle, de l'insertion professionnelle et des séjours adaptés pour personnes en situation de handicap mental. C'est dans ce cadre qu'elle pilote le projet du Centre Social intercommunal.

Infos pratiques :

Comment s'inscrire ?

A la première participation, compléter :

- Un dossier d'inscription
- Les autorisations parentales

A renouveler tous les ans :

- L'adhésion famille à La Fédé de 5€
- Une fiche sanitaire de liaison

A chaque période de vacances scolaires :

- Un bulletin d'inscription

Où retirer/déposer mon dossier?

Vous pouvez retirer et/ou déposer le dossier d'inscription en mairie ou auprès du Centre Social dont les bureaux se situent au Centre Associatif à Allaire.

Le dossier est également téléchargeable sur le site internet de La Fédé : <https://www.lafede.fr/loisirs/espaces-jeunes/>

Horaires



Vacances scolaires

Les horaires varient selon l'animation et sont indiqués dans les programmes pour chaque activité.

Un SMS de précisions des horaires pour votre commune vous sera envoyé, au minimum la veille de l'activité.

Contact

Téléphone

02.99.71.99.11

Mail

centre.social@lafede.fr



Site web

www.lafede.fr

Réseaux sociaux



@Alexia La Fédé



La mairie de St Gorgon, partenaire du Centre Social, confie l'organisation des animations jeunesse des vacances à celui-ci.

Elle est un partenaire essentiel dans la mise en œuvre du projet du Centre Social sur le territoire.





DOSSIER D'INSCRIPTION

ANIMATIONS et ESPACES JEUNES (10/17 ans)

Centre Social La Fédé

Une fiche par enfant

NOM et PRENOM de l'enfant :

Date de naissance : / / Garçon Fille

Allocation éducation enfant handicapé : percevez-vous cette allocation pour votre enfant ? OUI NON

NOM et PRENOM du responsable n°1 :

.....

Adresse du domicile :

.....

.....

Tel (domicile) :

Tel (portable) :

Tel (travail) :

Mail :

NOM et PRENOM du responsable n°2 :

.....

Adresse du domicile :

.....

.....

Tel (domicile) :

Tel (portable) :

Tel (travail) :

Mail :

J'accepte de recevoir par mail (merci de cocher) : Les factures Les informations des animations du Centre Social

N° de sécurité sociale dont l'enfant est ayant droit :

Adresse de la caisse de sécurité sociale :

Caisse d'allocation : CAF MSA Autre (précisez)

N° d'allocataire : *(pour les familles qui bénéficient d'aides de la MSA, pensez à donner une copie de « l'Attestation de quotient familial ». Ce document doit être valable pour l'année en cours.)*

REGLEMENT INTÉRIEUR : J'ai pris connaissance du règlement intérieur joint. J'ai expliqué à mon enfant le fonctionnement de l'Espace Jeunes et nous en acceptons les conditions.

PROJET PÉDAGOGIQUE : Il est téléchargeable sur le site internet de La Fédé : <https://www.lafede.fr/loisirs/espaces-jeunes/>

ASSURANCE : Nous vous informons qu'il est nécessaire de vérifier que votre assurance couvre bien votre enfant dans le cadre de ces animations.

ADHESION FAMILLE Centre Social intercommunal La Fédé : Par l'inscription de votre enfant au dispositif jeunesse, vous devenez adhérent-e à la Fédé et êtes invité-e à notre Assemblée Générale annuelle.

L'adhésion est facturée dès la seconde participation à un temps d'Espace Jeunes ou au programme d'animations des vacances scolaires *(tarif : 5€/an pour toute la famille et valable pour toutes les activités organisées par La Fédé)*

PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU DISPOSITIF JEUNESSE :

- Dossier d'inscription (*ci-dessus*)
- Autorisations parentales (*au dos*)
- Fiche sanitaire de liaison (valable l'année civile, à renouveler tous les ans)

N.B : pour l'inscription aux animations du programme des vacances, un bulletin d'inscription avec les animations souhaitées sera à compléter à chaque période de vacances.

Date : / /

Signature(s) :



AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné-e M./Mme _____ ,

Responsable légal-e de _____ (NOM et Prénom de l'enfant)

- Autorise la directrice du dispositif jeunesse (Mme Fournel-Teigné Alexia) à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant sur conseil médical (notamment transport aux urgences médicales les plus proches après appel au 112) : OUI NON

- Autorise mon enfant à utiliser les transports dans le cadre des activités et pour toutes destinations :
 - Car, mini-bus : OUI NON
 - Si nécessaire, la voiture d'un-e des animateur-ric-e-s permanent-e-s ou de la directrice : OUI NON

- Autorise l'équipe d'animation à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités jeunesse et à les diffuser :
 - dans la presse, sur les supports de communication du Centre Social La Fédé, sur le site internet de la commune et/ou de La Fédé, dans les bulletins municipaux : OUI NON
 - sur les réseaux sociaux Facebook/Instagram : OUI NON

- Autorise Le Centre Social La Fédé à consulter les informations relatives à mon dossier CAF sur le service internet des professionnels appelé CAFPRO, pour récupérer mon quotient familial et adapter la facturation : OUI NON *(Si vous n'êtes pas d'accord, le tarif plein sera appliqué par défaut)*

- Autorise mon enfant à rentrer seul-e des activités: OUI NON

Fait à _____ , le / /

Signature des responsables légaux :



RÈGLEMENT DES ESPACES JEUNES

ALLAIRE · BÉGANNE · LES FOUGERÊTS · PEILLAC · RIEUX · ST GORGON · ST JACUT-LES-PINS · ST JEAN-LA-POTERIE · ST PERREUX · ST VINCENT-SUR-OUST

L'Espace Jeunes est un espace d'émancipation et d'expérimentation où les mineurs (à partir de 10 ans) peuvent s'épanouir en prenant des initiatives et des responsabilités quant à la mise en œuvre de leurs temps de loisirs et de vacances. Les temps de loisirs et de vacances sont des occasions d'apprentissage à la citoyenneté et au vivre-ensemble où les jeunes sont considérés en tant qu'individu à part entière, non pas comme un être isolé mais comme faisant partie et agissant au sein d'une collectivité.

FONCTIONNEMENT

- L'animateur-riche n'est pas responsable des allées et venues des jeunes. Les responsables légaux des jeunes sont au courant de ce fonctionnement, basé sur une relation de confiance entre eux et le jeune.
- L'Espace Jeunes est un lieu public et donc ouvert à tous-tes et non pas un lieu privé appartenant à un groupe. Les jeunes des autres communes peuvent accéder à l'Espace Jeunes.

ADHÉSION/INSCRIPTION

- Chaque jeune a l'obligation de contracter une **adhésion** auprès du Centre Social La Fédé, d'un montant de **5€**, valable 1 an (année civile). Cette adhésion permet à toute la famille de participer aux activités organisées par La Fédé. Chaque jeune doit également avoir une **fiche sanitaire de liaison** à jour, valable 1 an (année civile).
- Chaque jeune qui vient à l'Espace Jeunes doit s'inscrire à son arrivée sur la **fiche de présence journalière**. Cependant, les jeunes peuvent venir et sortir du local à leur guise.

COMPORTEMENT

Chaque jeune doit respecter les autres :

- **Les autres** : jeunes, animateur(s), parent(s), etc... "On n'est pas obligé d'être ami avec tout le monde mais on doit respecter tout le monde".
- **Respect** : politesse envers tout le monde, ponctualité aux réunions et activités, vocabulaire et comportement adaptés à tous les âges, pas de moqueries/insultes/provocations/intimidations, respect du droit à l'image de tous-tes notamment sur TikTok et Instagram, etc...
- **Les téléphones portables** sont autorisés dans la mesure où l'utilisation est non abusive, ne gêne pas le bon déroulement des activités et respecte le droit à l'image de tous-tes.
- Chaque jeune doit **respecter les lieux et le matériel**. Le local doit être rendu en bon état, propre et rangé: "Si tu utilises, tu nettoies et/ou tu ranges!"

LÉGISLATION ET INTERDITS

- L'utilisation des **jeux vidéo** est soumise au respect de la classification en vigueur (PEGI).
- L'utilisation d'**internet** est soumise à la législation. Il est par conséquent interdit de consulter, stocker, diffuser des sites ou documents à caractère raciste, pornographique, incitant à la violence ou portant atteinte à la dignité des personnes.
- Interdiction d'amener et de consommer de l'**alcool, du tabac et des substances illicites** dans, et aux abords, de l'Espace Jeunes.
- L'enregistrement et/ou la diffusion de **photos/vidéos** sans l'accord de la personne concernée est puni par la loi (45000€ d'amende et 1 an d'emprisonnement).

RESPONSABILITÉS

- Chaque jeune doit **respecter le matériel**: "Si tu casses, tu ré pares ». Si quelque chose ne peut pas être réparé et doit être acheté pour remplacer l'objet détérioré, une facture sera envoyée aux parents.
- Le Centre Social La Fédé, ainsi que la municipalité, déclinent toutes responsabilités en cas de **vol, de perte ou de dégradation des objets personnels** des jeunes.

SANCTIONS

- Toute personne qui ne respecte pas ce règlement peut se voir appliquer des **sanctions en fonction de la gravité** :
- **Avertissement oral** auprès du/des jeune-s avec présentation des excuses (auprès de l'animateur-riche, du ou des autres jeunes ou autrui en fonction de la situation) et/ou réunion collective et/ou réparation.
- Si pas de changement de comportement du jeune (ou récidive), **exclusion temporaire** de tout ou partie des activités. De plus, les parents seront informés par un appel téléphonique.
- Quand un jeune revient après une exclusion, un **temps de discussion** sera prévu avec lui afin de faire le point et donner les potentielles autres sanctions si récidive.

UN SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

 **POINT ACCUEIL ÉCOUTE PARENTS**

 **TEMPS D'INFORMATION POUR LES PARENTS**

 **DÉPART EN VACANCES**

 **FORMATIONS BAFA et CPJEPS**

 **ANIMATIONS ET SORTIES EN FAMILLE**

BIEN-VIVRE ENSEMBLE




LE CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL VOUS ACCOMPAGNE POUR

▶ **ANIMATIONS ET SORTIES POUR TOUS-TES**
▶ **ANIMATIONS SUR L'ESPACE PUBLIC**
▶ **REPAIR CAFÉ**

▶ **APPUI LOGISTIQUE POUR FACILITER LES INITIATIVES**
▶ **RENCONTRES THÉMATIQUES DE TERRITOIRE**

ACCOMPAGNEMENT DE " PROJETS DE JEUNES "

Événement culturel sur la commune
Séjour d'été
Expositions
Projet solidaire
Etc.

BONS PLANS JEUNES

Formation baby-sitting

 Atelier "Ma vie étudiante"


Recherche d'un job d'été

Navettes vers le "Parallèle" à Redon

PROGRAMMES DE VACANCES

ESPACES JEUNES

ATELIER "DISCUT SANS TABOU" AU COLLÈGE D'ALLAIRE


L'animateur-riche est une personne ressource pour les jeunes et leurs parents. Il-elle connaît les réseaux, dispositifs d'aide, etc. et peut orienter en fonction des besoins.

FACILITER LA MOBILITÉ

ÉPICERIE "GRAINES D'ENVIES"

ATELIERS BIEN-ÊTRE

FACILITER LE DÉPART EN VACANCES

JARDIN PARTAGÉ

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS





FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Joindre la copie du carnet de santé.
Document confidentiel

IDENTITÉ DU MINEUR :

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

GARÇON FILLE

Accueil de loisirs : Centre Social intercommunal La Fédé



CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES POUR L'ACCUEIL DE L'ENFANT. PAR AILLEURS, ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

1 -VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES			DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
	oui	non			
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio ou DTP				BCG	
Ou Tétracoq				Pneumocoque	
				Haemophilus	
				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2 -RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT (informations nécessaires en cas d'urgence)

Poids :kg ; Taille :cm

S'il s'agit d'une fille, est-elle réglée ? oui non

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) oui non Précisez.....

SI OUI, JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL PRÉCISANT LA CAUSE DE L'ALLERGIE, LES SIGNES ÉVOCATEURS ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication, le signaler)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....

3 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

PORT DE LUNETTES, DE LENTILLES, D'APPAREIL DENTAIRE OU AUDITIF, COMPORTEMENT DE L'ENFANT, RÉGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER, HYPERACTIVITÉ, HANDICAP, ETC...MERCİ DE PRÉCISER.

.....
.....
.....
.....

4 - FONCTIONNEMENT DES ESPACES JEUNES

LES ESPACES JEUNES SONT OUVERTS AUX JEUNES ÂGÉS DE 10 À 17 ANS.

L'AUTONOMIE DES JEUNES FAIT PARTIE DE NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.

DE CE FAIT, L'ACCÈS AUX ESPACES JEUNES ORGANISÉS PAR LE CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL LA FÉDÉ EST LIBRE, C'EST-À-DIRE, QUE VOTRE ENFANT EST SOUS NOTRE RESPONSABILITÉ LORSQU'IL EST PRÉSENT DANS L'ENCEINTE DE L'ESPACE JEUNES, MAIS EST LIBRE D'ALLER ET VENIR.

NOUS DEMANDONS AU JEUNE FRÉQUENTANT L'ESPACE JEUNES, DE S'ACQUITTER D'UNE ADHÉSION ANNUELLE (ANNÉE CIVILE) DE 5€, VALABLE POUR TOUTE LA FAMILLE SUR TOUTES LES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA FÉDÉ.

5 - DROIT À L'IMAGE

J'AUTORISE LA STRUCTURE À FILMER ET PRENDRE DES PHOTOS DE MON ENFANT ET À LES DIFFUSER, NOTAMMENT DANS LA PRESSE LOCALE, FACEBOOK, SITES INTERNET DES COMMUNES ET DE LA FÉDÉ, BULLETINS MUNICIPAUX DES COMMUNES.

oui non

6 - RESPONSABLES DU MINEUR

⇒ **RESPONSABLE N°1** : NOM/PRÉNOM

ADRESSE

TÉL. FIXE DOMICILE ET/OU PORTABLE :

TÉL. TRAVAIL :

⇒ **RESPONSABLE N°2** : NOM/PRÉNOM

ADRESSE

TÉL. FIXE DOMICILE ET/OU PORTABLE :

TÉL. TRAVAIL :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)

Je soussigné(e) responsable légal(e) de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

Je déclare également avoir pris connaissance du fonctionnement en accès libre des Espaces Jeunes.

Date :

Signature :